« Séminaire de travail sur l'AFB »

Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris.

29 février 2016, 14h10 - 17h15

Les représentants de l'Intersyndicale distribuent le texte de la déclaration commune (PJ) et l'appel de Strasbourg à tous les participants, à l'entrée de l'amphithéâtre du MNHN.

1. Discours introductif de Mme Royal (17')

- cette réunion est un conseil transitoire comme prévu dans le projet suite au passage au Sénat : réunion de travail, réfléchir ensemble (NDLR : voir plus bas le temps effectif de parole à la salle…)

- on anticipe pour être opérationnel dès la loi promulguée

- unanimité au Sénat sur le projet

- loi très en avance au niveau européen, on nous l'envie + 12 points (dont protection marine et halieutique renforcées, plans nationaux d'action, pas de brevets sur les gènes natifs, AFB…)

- à l'AFB d'appliquer tout ce que contient la loi : réseaux de compétences, synergies

- Mme Pompili va piloter la suite du processus législatif (assemblée nationale) et M. Aubel la phase d'installation de l'AFB

- budget AFB abondé de 60 millions d'euros de Projets d'Investissements d'Avenir (PIA).

NDLR : ni nouveau, ni à la hauteur des besoins

- CGEDD mandaté pour l'étude de financements supplémentaires de la biodiversité (*NDLR : confié à P. Lavarde*)

- créer des emplois, croissance verte…etc.

2. Allocution de la nouvelle secrétaire d'Etat en charge de la biodiversité, Mme Pompili (7')

Discours énergique et optimiste (à ce stade) :

- Je suis écologiste. Deux défis, climatique et biodiversité, qui sont liés
- Prise de conscience collective, créer des emplois, maximiser l'efficacité
- Confiance, compétence et respect des agents, leur apporter des réponses
- Liens à établir avec les régions (*NDLR : celles qui voudront bien se saisir du sujet*…), AFB aussi au service des acteurs économiques

3. Allocution de M. Aubel (4'), nouveau directeur de la préfiguration AFB

(et précédent directeur de l'ONG « Humanité et biodiversité, elle-même issue du Rassemblement des Opposants à la Chasse = ROC)

- AFB : maison commune, lieu qui fédère pour reconquête de la biodiversité. Je crois à ce projet (*NDLR : nous, beaucoup moins vu le contexte*), j'y mettrai toute mon énergie

- piliers = 4 EP actuels. Construction sur les personnels, administrateurs, les différents acteurs, les organismes de recherche, les ONG

- ampleur de la tâche, défi, chance inouïe, fort, innovant (*NDLR : en désaccord avec les trois derniers termes*)

- OK, organisation à régler avec soin

- besoin d'adapter notre modèle économique et social (*NDLR : ne pas évacuer l'autre hypothèse : en changer*)

4. Exposé de M. Bœuf, conseiller scientifique de Mme Royal (20')

Didactique, adapté au grand public, bourré de chiffres et d'énergie, mais un peu long. Nous nous sommes demandés si ce format était adéquat dans un « séminaire de travail », qui n'aura pas laissé beaucoup de temps à la « salle » au final.

4'. Mme Royal s'éclipse vers 15 h (en toute discrétion).

5. Exposés sur les missions AFB (40' au total)

Par M. Gautier, directeur adj. de l'AAMP

Gestion des territoires protégés (M. Louisy, directeur du PN Guadeloupe)

Police et contrôle (M. Michelet, DG Onema)

Assistance technique et formation (M. Gayte, de PNF)

6. Débat avec la salle (enfin… : 15h45)

- M. Rousseau (FNE, CA Onema) : dispositif déséquilibré, financement issu des redevances eau pour la biodiv dépassant l'eau et les milieux aquatiques.

- M. Letourneux (Conseil d'orientation de l'ATEN) : les collectivités paient plus de protection dela nature que l'Etat, donc l'AFB doit s'élargir et pas être fermée sur elle-même.

- une personne parle au nom des offices de l'eau (OM) : l'article 32 du PL dit qu'un EPCE peut être mise en place, alors qu'il faut un socle pour assurer la protection de la biodiversité, qui se trouve à 80% dans les outre-mer.

- Mme Ricard (institut océanographique Paul Ricard) : développer le mécénat d'entreprise poir la nature comme dans le domaine culturel. Parler plus du biomimétisme, autre regard sur la biodiversité.

- M. Raoult (1er vice-président du CA Onema) : l'AFB est bancale sans l'ONF et l'ONCFS. L'Onema y figure pour son apport financier, mais ses moyens sont déjà utilisés et insuffisants à ses missions, qui visent à éviter des pénalités européennes. Il n'y a pas de cagnotte inutilisée. Les agents sont en nombre insuffisant et on ne fait pas bien appliquer les lois, face à des usagers qui se plaignent de trop de contraintes.

- Mme Pompili répond brièvement à ces points : la mission du CGEDD étudie la mutualisation des polices Onema et Oncfs (*NDLR : la mission porte sur toutes les activités en ST*…). Arbitrages 2017-2020 à venir sur les moyens, a l'espoir d'augmentation du budget AFB. Il ne faut pas que les consommateurs d'eau paient toute la biodiversité, mais faire contribuer les usagers de celle-ci. Oui pour donner toute leur place aux outre-mer. L'AFB aidera (*NDLR : euros*) les projets, notamment ceux des régions.

7. Prise de parole intersyndicale

Nous sommes invités à faire notre déclaration. Nous ne la lisons pas mais la condensons, autour des six points : non satisfaction des revendications pour les personnels ; manque de postes et de moyens ; quel sens au débarquement de M. Laroussinie, qui a créé un certain émoi à l'AAMP et qui est perçu comme un signe de fragilité du processus ; refus d'être clair sur la baisse des effectifs et de consentir les moyens nécessaires : si on veut de la biodiversité, il faut la payer ; besoin d'une organisation territoriale intra-AFB à la hauteur ; risque de transfert des postes Natura 2000 des Dreal à l'AFB, malgré les dénégations officielles.

+ Conclusion : pas de construction possible sans des personnels reconnus et en effectifs suffisant.

Nous finissons par le fait qu'on aurait aimé entendre la Ministre sur ces sujets, si elle n'était pas partie entre temps, et **nous demandons donc une réponse ECRITE** à cette déclaration écrite, dont tous les participants ont une copie papier.

Mme Pompili affirme : on ne fera pas sans vous, ou ça ne marchera pas. Dès la loi adoptée, je viendrai dans tous les EP voir les personnels (*NDLR : pas les mains vides SVP, la communication a ses limites*). Le comité de suivi AFB se réunit régulièrement mais manifestement, ça n'est pas assez avancé… L'écologie n'est pas la priorité, souvent, et je le regrette, mais j'essaierai d'avoir plus de moyens.

M. Aubel fait référence au texte de la déclaration en disant qu'il n'a pas accepté ce poste contre l'accord de *« mettre son mouchoir »* sur des moyens humains et financier supplémentaires. Comme directeur d'Humanité et Biodiversité, il a tenté d'obtenir plus de moyens au côté de M. Laroussinie : « *Faites-moi au moins ce crédit*. » (*NDLR : chiche ?*)

8. M. Mitteault (Directeur de l'eau) présente quelques points du projet d'AFB

…suite à l'examen du projet de loi par le Sénat, du 19 au 26 janvier 2016.

- un CA transitoire, somme des 4 CA, comme dans la configuration de ce jour. Le CA définitif de l'AFB à élire au plus tard un an après création de l'agence. Sa composition sera définie par un décret à prendre en Conseil d'état, qui a été présenté au Sénat.

- des « organismes de collaboration pérennes » peuvent être mis en place par l'AFB à la demande des régions, y compris sous forme d'EPCE. Le DE explique que selon l'effort décidé par telle région, sept missions typiquement partenariales pourraient être prises en charge par l'AFB.

NDLR : autant d'occasions de détourner des ETP des organismes actuels de missions « pour l'Etat » que nous assurons déjà tant bien que mal...

- financement de la biodiversité par les agences de l'eau : inchangé.

Suite des interventions dans l'amphi :

- Sur la biodiversité marine : garder les parcs naturels marins, la gestion par les préfets maritimes, augmenter les moyens en soutien aux acteurs locaux, sans étatiser….
- De la part des usagers de l'eau douce : garder les observatoires des services d'eau et d'assainissement, élargir les sources de financement car l'argent de l'eau doit rester à l'application de la DCE, difficulté de fusionner 4 EP différents et traiter les problèmes rappelés par les représentants des personnels…
- Besoin de prolonger la durée du GIP ATEN pour bien intégrer les 38 agents à l'AFB.

9. Exposé sur la science participative par un doctorant de l'Université de Montpellier

Mode de récolte de données loué en préalable car « il ne coûte rien »…Programmes inclus à Vigie Nature, mis en place par le MNHN depuis 1989. *NDLR : que signifie ce focus vis-à-vis de la science et de la technique encore générées dans nos organismes actuels ?*

10. Brève prise de parole de M. Laroussinie

(…présenté par Mme Pompili comme toujours en poste à la tête de l'AAMP : aurions-nous mal compris l'annonce de son double « départ » en CA de l'AAMP le 25 janvier 2016 ?)

M. Laroussinie présente l'AFB comme organisatrice de partenariats, cheffe de file qui ne doit pas faire peur. L'équipe de préfiguration n'est pas décapitée par son départ. Emu de partir, puisqu'il a mis en route en 2007 une AAMP à deux agents, lui compris.

Succès maximal à l'applaudimètre, laissant loin derrière tous les autres intervenants.

11. Clôture du « séminaire », suivi d'un petit buffet pour les amateurs

12. Une interrogation et un avis pour finir : à quoi était supposée servir cette réunion de plusieurs dizaines de personnes, dont certaines venues de loin ?

- A inculquer des messages *via* les exposés, prédominants dans le temps imparti ?
- A rassurer sur une AFB à laquelle on ne coupera pas ?
- A se parler, se connaître ?
- A entendre les doléances, l'expression des points de blocages possibles ?

Peut-être.

En tout cas, on n'était pas selon nous dans une configuration « de travail » (contrairement à la teneur de l'invitation) mais bien sur évènement à caractère officiel, avec l'intronisation auprès des membres des CA des deux nouveaux venus dans cette sphère « biodiversité ».